



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 03/06/2022

PASSAGE DU CRITERIUM DU DAUPHINE EN DROME EN JUIN 2022

La compétition cycliste du Criterium du Dauphiné se déroulera du 5 au 12 juin 2022. La 2ème étape qui débutera **en Ardèche le 6 juin** impactera la circulation côté drômois. Les usagers circulant en Drôme sont invités à éviter les ponts et les secteurs situés à proximité des zones concernées **de 9h à 13h** :

- ✓ Le pont Toursier, entre les communes de TOURNON-SUR-RHONE (07) et de TAIN-L'HERMITAGE (26) (fermeture de route à 12H20 côté Ardèche) ;
- ✓ Le pont entre les communes de LA VOULTE-SUR-RHONE (07) et LIVRON-SUR-DRÔME (26) (départ côté Ardèche) ;
- ✓ Le pont entre les communes de CHARMES-SUR-RHONE (07) et ETOILE-SUR-RHONE (26). (fermeture de route aux alentours de 09h50, côté Ardèche).

En outre, la 6ème étape (Rives-Gap) passera **en Drôme le 10 juin** prochain, la circulation sera suspendue le temps de la course. Les usagers sont invités à éviter les secteurs suivants **de 12h à 16h** :

- ✓ Sainte-Eulalie-en-Royans,
- ✓ Saint-Agnan-en-Vercors,
- ✓ Chamaloc,
- ✓ Solaure-en-Diois,
- ✓ Recoubeau-Jansac,
- ✓ Montlaur-en-Diois,
- ✓ Die,
- ✓ Luc-en-Diois,
- ✓ Barnave,
- ✓ Echevis
- ✓ Beaurières (D 518, D 103 et D 93).

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme